



Bulletin municipal



Juin 2023



Chères citoyennes  
et chers citoyens,

Quelle joie ressentons-nous chaque année, au retour de la saison estivale! C'est le renouveau, le réveil de la nature et avec lui, les odeurs des nouvelles fleurs et le cri des enfants jouant à l'extérieur. L'été qui marque le retour des grands événements, des vacances scolaires, des séjours au chalet et des nouveaux projets.

De nouvelles énergies, de nouvelles idées qui s'installent aussi dans notre communauté. Quelle fierté pour un maire de voir son village s'épanouir, s'enrichir de nouvelles volontés. C'est la prospérité d'un village qui s'anime, la concrétisation de bien des plans et l'exécution de plusieurs intentions.

N'oublions surtout pas de bien prendre soin de la nature qui nous entoure. Attendons le début de la floraison de nos fleurs annuelles et vivaces avant de tondre les fleurs naturelles comme les pissenlits et les marguerites. Pensons à nos formidables petites abeilles pollinisatrices qui les butinent sans relâche afin de répandre la vie. Respectons également les consignes concernant nos bandes riveraines et revégétalisons-les dans le respect des règlements, au besoin. Protégeons nos lacs et nos rivières. Ils sont un bien si précieux!

Je vous souhaite donc un magnifique été à tous, rempli de petits et grands moments de bonheur.

Le maire,  
*Gaëtan Castilloux*

## NOUVEAUX CITOYENS, BIENVENUE!

Que vous soyez propriétaire ou locataire, passez nous voir aux bureaux de la Municipalité, nous vous remettrons votre carte citoyenne.

*Au plaisir de vous accueillir et de faire connaissance!*

0672



**CARTE CITOYEN/CITOYENNENE**

ANNÉE 2023

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

## Votre conseil municipal à votre service!



**Richard Harland**  
Conseiller no.1



**André Leduc**  
Conseiller no.2



**Hossein Falsafi**  
Conseiller no.3



**Christelle Brassard**  
Conseillère no.4



**Roxanne Lajoie**  
Conseillère no.5



**Georges Bélec**  
Conseiller no.6

### Faits saillants - rapport financier 2022

Les états financiers de la Municipalité ont été audités et présentés par la société de comptables professionnels agréés Amyot Gélinas. L'auditeur n'a émis aucune réserve dans son rapport et est d'avis que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité.



Au 31 décembre 2022, le rapport financier présente des revenus de fonctionnement de l'administration municipale de 5 743 737 \$, alors que les dépenses de fonctionnement ont été de l'ordre de 5 918 629 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), l'administration municipale a réalisé en 2022 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 256 514 \$, ce qui porte le surplus accumulé non affecté à un solde de 770 286 \$. De ce montant sera affecté en 2023 une somme de 250 000 \$ à l'augmentation du fonds de roulement, permettant ainsi d'augmenter la capacité de financer certains investissements de la Municipalité sans recourir à des emprunts à long terme.

L'excédent réalisé malgré la hausse des coûts de fonctionnement, due tout particulièrement à la situation économique et l'inflation majeure des dépenses incompressibles, est principalement attribuable à des revenus additionnels de taxes foncières, de permis de construction et rénovation, mais surtout de droits de mutations immobilières, qui ont cette année dépassé les prévisions budgétaires de près de 300 000 \$. Ces revenus additionnels s'expliquent principalement par

la croissance de la Municipalité, le développement et la hausse des prix de vente et donc, de la valeur marchande des propriétés.

Au niveau des dépenses de fonctionnement, la situation économique et l'inflation majeure des dépenses incompressibles connue tout au long de l'exercice financier 2022 a touché de plein fouet certains départements. Par exemple, le prix moyen

de l'essence, de 30% supérieur à l'exercice précédent, a eu un impact significatif sur le département du transport, ainsi que sur les coûts de collecte des matières résiduelles. Aussi, les pluies diluviennes du 21 au 23 juin 2022 ont causé des dommages sur plusieurs chemins, nécessitant des travaux d'entretien et réparation des infrastructures de routes non prévus. Le bris de l'excavatrice en début de saison estival a aussi nécessité une dépense importante de location non prévue. Sans oublier la constante croissance de la Municipalité et de ses responsabilités au cours des dernières années, conjuguée à l'inflation, à la pénurie de main d'œuvre et au roulement du personnel, qui ont eu un impact majeur sur les dépenses de salaires, de communications et d'honoraires professionnels. La hausse des taux d'intérêts a également généré des dépassements significatifs au niveau des frais de financement. Ces éléments expliquent les principaux dépassements budgétaires.

Ces résultats, ainsi que le rapport financier dans son ensemble, démontrent que la Municipalité est en excellente situation financière.

Pour plus d'information, visitez le site Internet de la Municipalité : <https://municipalite.laconception.qc.ca/faits-saillants-des-etats-financiers/>

#### FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC ET FÊTE DU CANADA

Nos bureaux municipaux seront fermés le 23 juin en après-midi et le 26 juin toute la journée ainsi que le 30 juin en après-midi et 3 juillet toute la journée.

**Soulignons que les bureaux municipaux sont ouverts pendant tout l'été, même pour les vacances de la construction (sauf les jours fériés et les vendredis pm).**

#### TAXES MUNICIPALES

Prochaines échéances pour le paiement des comptes de taxes de 300\$ et plus :  
3e versement : 13 juillet 2023  
4e versement : 14 septembre 2023

#### PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL (toujours à 19h30)

Lundi, 10 juillet ■ Lundi, 14 août ■ Lundi, 11 septembre  
Mardi, 10 octobre ■ Lundi, 13 novembre ■ Lundi, 11 décembre

#### MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS

Tout comme les ordres du jour ainsi que les procès-verbaux, la Municipalité de La Conception publie régulièrement des avis publics sur son site internet, notamment pour les consultations publiques, les entrées en vigueur, les dérogations mineures, etc.

En vertu du Règlement numéro 05-2022 relatif aux modalités de publication des avis publics, ceux-ci sont publiés uniquement sur le site internet de la Municipalité. C'est donc du devoir des citoyens de visiter le site Web régulièrement pour prendre connaissance des avis qui sont publiés. Tous les avis publics sont disponibles aux délais prévus par la Loi à l'hyperlien suivant : <https://municipalite.laconception.qc.ca/avis-publics/> (situé sous l'onglet Administration).

# Retour sur le " 5 à 7 "

## Reconnaissance des bénévoles de la Municipalité

Afin de souligner la contribution des précieux bénévoles, qui par leurs actions, participent activement et sans compter au développement et au bien-être de la communauté, la Municipalité de La Conception a désiré les remercier. C'est donc sous le pont couvert, jeudi le 25 mai, que ce sont rassemblés les élus, la direction et les bénévoles pour un convivial "5 à 7", accompagné du chansonnier Marc Payment. Pour l'occasion, des vins et fromages ont été servis. Un moment convivial pour tous qui s'est déroulé dans la gaité et la joie.

Le maire, Gaëtan Castilloux, mentionnait fièrement que la Municipalité de La Conception se voit choyée de compter encore à ce jour parmi ses citoyens, ces généreux bénévoles. De grandes femmes et de grands hommes qui vouent chaque jour de l'année au bien-être des enfants et des personnes formant la collectivité. Que ce soit pour des activités ou du soutien, ils sont très précieux et ils laissent leur marque!

Cette soirée a permis également une reconnaissance bien spéciale à l'attention de Mme Madeleine Thivierge à son titre de présidente au sein de l'organisme Télé-Câble La Conception qui fut des plus actives depuis de nombreuses années, soit depuis 2008. « Une bâtisseuse qui a travaillé sans compter à la bonne continuité de

cette importante technologie pour la région » mentionne avec fierté le maire M. Castilloux. Mme Thivierge a quitté ses fonctions de présidente récemment avec le sentiment du devoir bien accompli! Elle demeure toutefois active au sein du CA de l'organisme.

Souignons que plusieurs commerçants de la région ont donné généreusement pour nos bénévoles afin de souligner cet évènement. Nous les remercions chaleureusement pour leur contribution tant appréciée par les bénévoles. Les voici donc:

Golf Manitou, Librairie Carpe Diem, Auberge Dix-neuf 39, Rona Forget Mont-Tremblant, Ono Spa et Restaurant Ekki Sushi de Bel Air Tremblant, Restaurant St-Hubert, Microbrasserie le Saint-Arnauld, Bistro Le Loch, Restaurant le Vieux Four, Pharmacie Uniprix, Gagnon la Grande Quincaillerie, Pharmacie Familiprix, Magasin de bières Tite Frette et Ax Hôtel Mont-Tremblant, Lady T, Resto Bar Tacos Lolita, le Grille Saint-Georges et Fleuriste St-Jovite. Un immense merci à vous tous!

Visitez le site Internet ou le Facebook de la Municipalité pour plus de détails. [municipalite.laconception.qc.ca/actualites](http://municipalite.laconception.qc.ca/actualites)



Le Maire et Mme Madeleine Thivierge.





### L'IMPORTANCE DES FLEURS SAUVAGES

Le fameux pissenlit! Il pousse partout et envahit nos parterres. Cependant, au printemps, sa floraison hâtive assure une source de nourriture privilégiée aux insectes pollinisateurs alors que plusieurs végétaux ne sont pas encore en floraison. Alors que le taux d'extinction des insectes pollinisateurs est en chute libre et que leur apport est vital à la production de fruits, de légumes et de noix, la Municipalité soutient l'initiative de Miel&co en invitant la population à retarder la tonte des pelouses où le pissenlit est bien implanté. De cette façon, les abeilles, les papillons et les bourdons participeront à leur rôle essentiel de pollinisateurs et permettront ainsi la reproduction des nombreuses plantes cultivées et sauvages.



### Retour sur la journée de l'environnement

Comme à chaque printemps depuis plusieurs années, la Municipalité de La Conception participe à la journée de l'environnement. L'édition 2023 se déroulait le samedi 27 mai de 8h30 à 11h30. Au menu, compost, paillis ainsi qu'arbres étaient disponibles gratuitement au grand plaisir des citoyens présents. La météo étant de notre côté, nous avons eu droit à un superbe avant-midi rempli de soleil et de sourires! Un grand merci aux employés municipaux et élus qui ont fait en sorte que cette journée soit un succès. Un merci spécial également à Table Forêt Laurentides pour leur présence, leur aide à la distribution et leurs connaissances qui ont été très appréciés! Au plaisir de renouveler l'expérience en 2024!

## Matières organiques compostées

Qu'est-ce que le compostage domestique? Il s'agit d'une solution simple, économique et naturelle qui consiste à retourner vos matières organiques à la terre;

Pourquoi utiliser du compost dans mon jardin? Ajouter du compost dans votre jardin améliore la texture du sol, ce qui favorise le drainage de l'eau de pluie, l'aération du sol et la croissance des plantes;

En plus, le compost offre un apport prolongé d'éléments nutritifs pour les plantes et peut servir de barrière aux indésirables, comme de petits insectes nuisibles ou certaines maladies.

**BRAVO!** APRÈS 46 MOIS

**596 TONNES**  
de matières organiques compostées

l'équivalent de **99** camions de déchets

LA CONCEPTION Développement de l'Environnement MRC des LAURENTIDES

Après 46 mois d'opération, ce sont 596 tonnes de matières organiques compostées qui ont été ramassées sur le territoire de la Municipalité de La Conception.

Bravo et félicitations à chacun de vous qui avez contribué à la santé de l'environnement et à l'économie de la région.



**VOUS AVEZ DES QUESTIONS OU VOUS AVEZ DES COMMENTAIRES À ÉMETTRE RELATIVEMENT AU TRAITEMENT DES INSECTES PIQUEURS?**

N'hésitez surtout pas à communiquer avec la ligne info-moustiques de la compagnie GDG Environnement, sans frais au 1-844-840-8700



### ÉCOCENTRE DE MONT-TREMBLANT

L'Écocentre de Mont-Tremblant est situé au 60, chemin de Brébeuf à Mont-Tremblant.

Consultez leur site Internet afin de connaître les heures d'ouverture : [villedemont-tremblant.qc.ca/ecocentre](http://villedemont-tremblant.qc.ca/ecocentre) ou téléphonez au : 819-425-8614.

## Gestion des matières résiduelles

# Des coûts associés aux transports de matières non conformes provenant de la collecte municipale dès septembre 2023

Une nouvelle mesure initiée par le Complexe environnemental de la Rouge (CER) entrera en vigueur dès septembre 2023 afin de réduire la contamination des différents voyages de matières organiques et de déchets. En effet, des pénalités seront facturées aux Villes et Municipalités pour chaque chargement classé comme étant non conforme. Dans la foulée des campagnes de sensibilisation ayant pour thème la bonne matière dans le bon bac déployé par la MRC des Laurentides, la Municipalité de La Conception rappelle à ses citoyens et citoyennes l'importance de mettre uniquement les matières acceptées dans les bacs verts, bruns et noirs mis à sa disposition.

Les déchets et les matières organiques sont acheminés et déposés chacun dans leur zone au Complexe environnemental de la Rouge situé à Rivière-Rouge. Un chargement dit non conforme est observé lorsqu'il y a présence de matières non acceptées, donc mal triées. Par exemple, du verre déposé dans le bac brun contamine une grande portion de compost, qui rappelons-le, est destiné à être redistribué à la population.

En améliorant le tri, on optimise notamment la qualité du compost produit, on évite de rediriger des parts de chargements à l'enfouissement, on allège la gestion opérationnelle du CER et des frais de traitement additionnels. Les voyages non conformes provenant des écocentres occasionneront également des coûts supplémentaires. À titre d'exemple, selon les données de 2022 on estime la facture à près de 100 000 \$ par année pour le territoire de la MRC des Laurentides.

## L'importance d'un tri de qualité

Un tri effectué avec soin diminue considérablement le tonnage de déchets enfouis et contribue à :

- réduire l'enfouissement de matières recyclables, compostables ou même réutilisables ;
- augmenter la performance de la Municipalité dans le secteur de la gestion des matières résiduelles ;
- améliorer le bilan environnemental ;
- allonger la durée de vie du site d'enfouissement pour les générations futures ;
- réduire les coûts de traitement de la collectivité (l'enfouissement étant de loin, le plus dispendieux).

**La bonne matière dans le bon bac, un effort collectif pour une qualité du tri et pour une réduction des déchets !**



## Patrouille verte

Les résidents de La Conception recevront encore cet été, la précieuse visite de la Patrouille verte du Complexe environnemental de la Rouge en collaboration avec la MRC des Laurentides. Les patrouilleurs, toujours bien identifiés par leur dossard de sécurité, verront à ce que la population ait toute l'information nécessaire à l'optimisation du recyclage et compostage. La Patrouille fera une inspection visuelle des bacs noirs, verts et bruns. Par la suite, un patrouilleur s'adressera aux occupants des résidences en leur donnant toute l'information nécessaire pour bien participer à la collecte des matières recyclables et des matières organiques. Un accroche-porte indiquant la qualité des matières qui se retrouvent dans les bacs sera laissé même si les occupants sont absents.



# Nos capsules en vrac



## FEU DE CAMP

Même si vous détenez un permis de brûlage de votre municipalité pour faire un feu (toutes catégories confondues), vous devez **ABSOLUMENT VÉRIFIER** l'indice du danger d'incendie, et ce, auprès de la Société de protection des forêts contre le feu « **SOPFEU** » avant de procéder. <http://sopfeu.qc.ca/> Les dangers d'incendies sont très fréquents.

## FEUX D'ARTIFICE

Nous vous rappelons qu'il est strictement défendu, et ce, en tout temps, d'allumer des feux d'artifice sur le territoire de la Municipalité (sauf pour certaines autorisations commerciales qui nécessitent des permissions au préalable).



## FOSSE SEPTIQUE

La vidange de votre fosse septique doit se faire aux 2 ans si



vous être domicilié ou aux 4 ans si vous êtes non domiciliés (villégiatureur). Une preuve de nettoyage doit être fournie à la Municipalité afin de mettre à jour votre dossier.

Pour votre sécurité, sachez que votre Municipalité possède maintenant trois (3) défibrillateurs qui sont situés aux endroits suivants et sont disponibles pendant les heures d'ouverture :

### Hôtel de ville :

1371, rue du Centenaire

### Garage Municipal :

2002, rue des Lilas

**Pont couvert :** 10, rue du Centenaire (pendant la période d'été)

**Pavillon des Sports :** 1371, rue du Centenaire (pendant la période d'hiver et début printemps)



## Le lavage des embarcations obligatoire sur tout le territoire de la municipalité

Le lavage des embarcations est obligatoire pour toutes les embarcations sur tous les plans d'eau de la Municipalité. Cette mesure préventive permet d'éviter de contaminer les plans d'eaux par les plantes exotique envahissantes et autres sources de contamination comme les moules zébrées.

Voici les endroits autorisés pour le lavage des embarcations

### Lave-Auto Mont-Tremblant,

Mont-Tremblant (819) 425-4129

### PC Mécanique Sport Mobile,

Mont-Tremblant (819) 425-1547

### Garage Matte,

Mont-Tremblant (819) 425-7969

### Garage municipal,

Labelle (819) 681-3371

## Vignette obligatoire en tout temps pour la mise à l'eau au lac des trois montagnes



RÉSIDENT RIVERAIN

Vignette EMBARCATION

### Conditions de mise à l'eau

- 1 Remplir le formulaire pour l'obtention de la vignette à l'adresse suivante : <https://www.cognitofirms.com/MunicipalitéLaConception/FROMULAIREVIGNETTEVIGNETTEFORM>
- 2 Remettre tous les documents demandés à même le formulaire de la vignette
- 3 Prendre un rendez-vous au moins 24 heures à l'avance pour la mise à l'eau à l'adresse suivante : <https://apel-des-trois-montagnes.square.site>
- 4 La vignette qui vous sera remise lors de votre mise à l'eau doit être apposée sur votre embarcation à bâbord (côté gauche)

Rendez-vous sur le site Web où toute l'information s'y trouve :

[municipalite.laconception.qc.ca/urbanisme-et-environnement/#lacs](http://municipalite.laconception.qc.ca/urbanisme-et-environnement/#lacs)

### PETIT LECTEUR DEVIENDRA GRAND!

Abonnez votre enfant de moins d'un an à la bibliothèque publique et recevez une trousse du parfait bébé-lecteur!

Dès les premiers mois de sa vie, votre enfant pose son regard sur des objets colorés aux formes distinctes. Son cerveau emmagasine une multitude d'informations au quotidien. Sa relation avec ses parents et ses proches se développe au fil des interactions et du plaisir partagé. Les livres comptent parmi les premiers jouets d'un enfant. Avec leurs couleurs, leurs textures, leurs formes différentes, les livres vous permettent d'accompagner votre enfant dans plusieurs aspects de son développement, notamment sur le plan du langage et de l'éveil à l'écrit.

Les bibliothèques publiques sont un lieu de socialisation idéal pour les familles. Avec votre enfant, vous pouvez y participer à de nombreuses activités : heures du conte, ateliers d'éveil à la lecture, séances de bricolage et plus encore... Il y en a pour tous les âges! Évidemment, vous pouvez également emprunter des livres à la bibliothèque!

Vos bibliothèques publiques sont là pour vous. Visitez, explorez, empruntez... lisez!



une naissance  
un LIVRE®

#### Comment abonner votre bébé à la bibliothèque?

Présentez-vous en bibliothèque (la présence de l'enfant n'est pas obligatoire), avec une preuve de résidence.

Le programme Une naissance, un livre est une initiative des Bibliothèques publiques du Québec qui a pour but de susciter chez les jeunes, dès leur plus tendre enfance, l'éveil à la lecture et le goût des livres.

**N'oubliez pas que la bibliothèque sera fermée du 30 juillet au 15 août inclusivement.**

La réouverture se fera le mercredi 16 août.  
Vous pourrez déposer vos livres au secrétariat municipal durant cette fermeture.

Bonnes vacances à nos charmantes bibliothécaires!

### SOIRÉE MÖLKKY À LA CONCEPTION

Vous avez envie de participer à des parties amicales de Mölkkky, seul ou en équipe? Jusqu'à 3 jeux de disponible sur place.

Lieu : Parc de la Municipalité au 1373, rue du Centenaire

Heure : Dès 19h00, jusqu'à épuisement des participants

Quand : Tous les mercredis, à partir du 7 juin, et ce, tout l'été (annulé en cas de pluie)

Pour plus d'informations, vous pouvez téléphoner à la bibliothèque au : 819-681-3016, poste 5409



### NOUVEAU

Pour votre commodité et votre plaisir, un troisième terrain de Pickelball a été aménagé et les deux autres ont été retracés.

MUNICIPALITÉ  
LA CONCEPTION  
LA NATURE... PAISIBLE

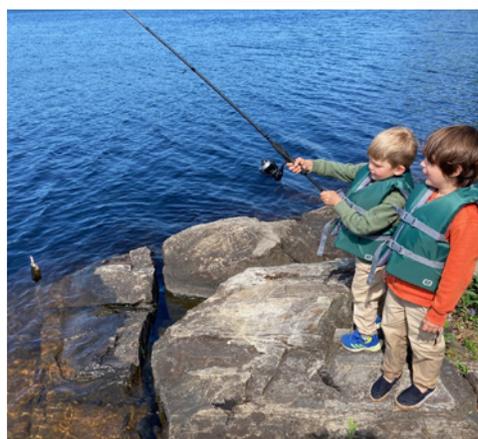
Camp de jour  
La Toupie 2023

Avalanche, Soleil, Pirouette, Fidji, Raya, Babouche, Tornade, Slapshot, Ananas

## FÊTE DE LA PÊCHE SAMEDI, 3 JUIN

Cette activité annuelle, tenue au lac Boisseau le samedi le 3 juin, fut encore un énorme succès, et ce, grâce à l'équipe du Service des loisirs, de la culture et des activités communautaires et des bénévoles, sans oublier la précieuse participation des familles.

Merci à nos précieux partenaires : la Fondation de la faune du Québec avec le programme Pêche en Herbe, l'entreprise Pause Plein Air pour le prêt des canots ainsi qu'au Parc d'escalade et de randonnée de la montagne d'Argent (CERMA)..



### PARC LINÉAIRE LE P'TIT TRAIN DU NORD

Des travaux majeurs d'amélioration du drainage et de pavage auront lieu sur le parc linéaire **Le P'tit Train du Nord** dans notre MRC, et ce, sur un tronçon de 18.4 km, entre le chemin Renaud (km 52 à Ste-Agathe-des-Monts) et la gare de Lac-Carré (km 70 à Mont-Blanc).

Pour plus d'informations, visitez régulièrement le site internet du **P'tit Train du Nord** à l'adresse suivante : [ptittraindu-nord.com](http://ptittraindu-nord.com) ou visitez leur page Facebook.

## Ressources humaines

### Poste à combler au sein du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

La Municipalité de La Conception sollicite les candidatures des citoyens intéressés à siéger au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU) afin de combler un poste qui deviendra vacant à partir du mois de septembre 2023. Le CCU joue un rôle actif dans l'aménagement du territoire. Formé conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le comité est chargé de formuler des recommandations au conseil municipal sur toute demande de dérogation mineure, de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), d'usage conditionnel ou autres questions en matière d'urbanisme, de zonage, de lotissement et de construction.

Le comité est composé de résidents et d'élus municipaux. Il siège à huis clos une fois par mois.

La durée du mandat des membres est fixée à deux ans et peut être renouvelée par le conseil municipal.

#### Critères d'admissibilité pour soumettre votre candidature

- Résider sur le territoire de la Municipalité de La Conception;
- Vouloir participer activement aux réunions en vue de présenter des recommandations au Conseil municipal sur les sujets traités se rapportant à l'aménagement du territoire et au bien-être de la collectivité;
- Avoir un intérêt pour le milieu municipal, en général;
- Avoir une connaissance ou une expertise dans le domaine de l'urbanisme, du droit municipal, du design, de l'architecture, du patrimoine ou de toute autre spécialité connexe constitue un atout.

#### Pour postuler

Les personnes intéressées doivent faire parvenir une lettre de motivation en y décrivant leurs expériences et leurs connaissances pouvant être utiles au sein du comité consultatif d'urbanisme à Madame Josiane Alarie à l'adresse courriel suivante : [greffe@municipalite.laconception.qc.ca](mailto:greffe@municipalite.laconception.qc.ca)

Les candidatures sont également acceptées en main propre à l'Hôtel de Ville ou par courrier postal à cette adresse:

Josiane Alarie  
Directrice générale et greffière-trésorière  
Municipalité de La Conception  
1371, rue du Centenaire  
La Conception (Québec) J0T 1M0

**Date limite : Vendredi 28 juillet 2023, à midi**

## Travaux publics

### Importants travaux sur la route principale

D'importants travaux de réfection s'effectueront sur la route Principale, entre le pont Héliodore-Barbe et le chemin de la Montagne d'Argent, et ce, du mois de juin à octobre 2023. Pendant ce temps, la route pourra être empruntée seulement par la circulation locale. Notons qu'une piste multifonctionnelle sera ajoutée.



Sur la photo, de gauche à droite : Maxime Therrien, contremaître, Richard Harland, conseiller, Gaëtan Castilloux, maire et Roch Gervais, directeur des services techniques.



### Début de la construction du tout nouveau garage municipal

La Municipalité est fière d'entreprendre la construction d'un tout nouveau garage municipal. Celui-ci sera situé au 2157, rue des Violettes. Soulignons qu'une importante subvention viendra couvrir 78% des coûts total de ce nouvel établissement. Il est prévu que les travaux s'échelonnent du mois d'août 2023 au mois de juin 2024.

# Piscine résidentielles

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation rappelle l'importance pour chaque propriétaire de piscine du Québec de respecter les règles applicables en matière de sécurité des piscines résidentielles. En maintenant un niveau de vigilance élevé autour de sa piscine et en sécurisant son accès, on agit concrètement pour prévenir les noyades, notamment chez les jeunes enfants.

Rappelons que le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles s'applique dorénavant à l'ensemble des piscines sur le territoire, peu importe leur année d'installation.

### Faits saillants :

- Le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles vise essentiellement à contrôler l'accès des jeunes enfants aux piscines résidentielles par des mesures simples, telles que l'installation d'une enceinte munie d'une porte de sécurité se refermant automatiquement.
- Le Règlement s'applique à toutes les piscines résidentielles extérieures pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus, qu'elles soient creusées, semi-creusées, hors terre ou démontables (gonflables ou autres).
- Les propriétaires des piscines mises en place avant le 1er novembre 2010, qui bénéficiaient auparavant d'une exemption, ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour rendre leurs installations conformes.
- Le Règlement prévoit également des normes relatives à l'installation d'un plongeur visant à offrir un environnement sécuritaire pour la pratique du plongeur dans une piscine résidentielle.
- Les municipalités sont responsables d'appliquer le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. À ce titre, elles doivent informer adéquatement les propriétaires des règles en vigueur, délivrer les permis pour la réalisation de travaux d'installation et procéder à des inspections du parc de piscines de leur territoire.

Pour en savoir davantage sur les mesures de sécurité à respecter lors de la mise en place d'une piscine résidentielle ou pour une installation existante, visitez le : [www.quebec.ca/piscinesresidentielles](http://www.quebec.ca/piscinesresidentielles)



## URGENCE ENVIRONNEMENTALE : Composez le 1-866-694-5454

Pour toute situation SUBITE qui menace, affecte ou est sur le point de détériorer la qualité de l'eau, de l'air, du sol, de la faune, des habitats fauniques ou de l'environnement dans lequel évolue l'être humain et qui nécessite une intervention IMMÉDIATE.

On peut joindre Urgence-Environnement 24 heures par jour, 7 jours par semaine, en utilisant la ligne téléphonique sans frais: 1-866-694-5454

## Information importante pour votre assurance habitation

Information importante en lien avec la fermeture de la caserne située au 2000, rue des Lilas à La Conception.

Veillez prendre note que la caserne des pompiers située au 2000, rue des Lilas a été transférée à celle du service de sécurité incendie de la Ville de Mont-Tremblant.

Nous vous rappelons que le service incendie de la Ville de Mont-Tremblant dessert

l'ensemble du territoire de la Municipalité de La Conception suivant une entente intermunicipale pour la fourniture de services de sécurité incendie conclue en octobre 2021.

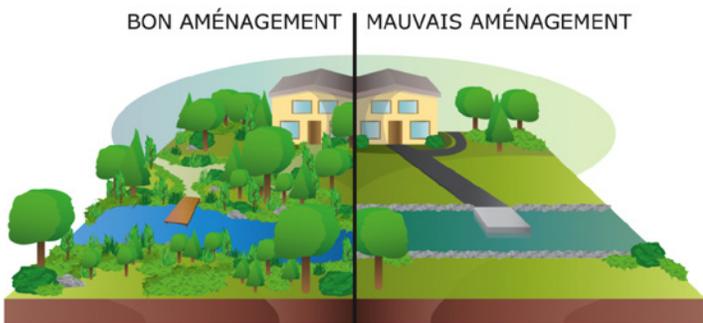
La décision reliée au transfert de la caserne a été prise par le ministère de la Sécurité publique, de concert avec la Ville de Mont-Tremblant et la MRC des Laurentides dans le contexte de la révision du schéma de couverture de risques en sécurité incendie qui fait présentement l'objet d'un processus de révision.

Dans les circonstances, vous être prié (e) d'aviser votre assureur de ce changement.



## Urbanisme

Plusieurs municipalités au Québec font appel à des agents estivaux afin de réaliser diverses inspections en environnement, notamment en lien avec les bandes de protection riveraines sur leur territoire. La Municipalité de La Conception n'y fait pas exception. En effet, depuis trois ans déjà, un poste saisonnier d'agent existe au sein du Service de l'urbanisme et de l'environnement pour la saison estivale. Lors des deux premières années, le mandat de ce dernier était plutôt large, soit de combler les besoins du Service là où ils se faisaient le plus sentir. Maintenant que le département s'est agrandi, notamment avec l'ajout d'une coordinatrice, le mandat de l'agent pour la saison 2023 est bien défini.



En vue de préserver la santé des lacs ciblés, l'agent aura comme mission cette année de préparer un inventaire des bandes riveraines (rives) non conformes du lac Vézeau et du lac des Trois Montagnes. Ces deux lacs ont été retenus pour cette année entre autres à cause de la densité de riverains qui le bordent. Si vous êtes propriétaire riverain du lac Vézeau ou du lac des Trois Montagnes, vous apercevrez probablement notre agent effectuer des prises de données (photos, mesures, etc.) des propriétés afin de s'assurer que les bandes riveraines sont conformes.

Évidemment, les suivis réguliers des bandes riveraines d'autres lacs seront poursuivis cette année et ces lacs pourront faire l'objet d'inventaires des rives ultérieurement.

Nous vous rappelons que les bandes de protection riveraines sont essentielles pour préserver la santé d'un lac ou cours d'eau. Elles représentent une bande protectrice d'une largeur de 10 mètres (pente < 30%) ou de 15 mètres (pente > 30%) qui se calcule perpendiculairement à partir de la ligne naturelle des hautes eaux vers les terres intérieures. Elles servent notamment à :

- filtrer les polluants;
- stabiliser la bande riveraine contre l'érosion;
- diminuer la température du lac en créant de l'ombre;
- constituer des habitats riches pour la biodiversité.

Ce ne sont que quelques bienfaits d'une bande riveraine en santé. N'oubliez pas que, pour être efficace, la rive doit comporter les 3 strates de végétations (arbres, arbustes et plantes herbacées). Pour plus d'information, n'hésitez pas à vous référer à notre dépliant disponible sur notre site web à l'adresse suivante : <https://municipalite.laconception.qc.ca/protection-des-rives-des-cours-deau-et-des-lacs/> ou à communiquer avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement.

**Donc sans plus attendre, nous sommes fiers de vous annoncer l'arrivée de Monsieur Claude Haspek à titre d'agent pour la saison 2023!**

Claude est entré en poste le 5 juin, et ce jusqu'au 29 septembre.

Vous pourrez rejoindre Monsieur Haspek aux coordonnées suivantes :  
1371, rue du Centenaire, La Conception  
JOT 1M0  
(819) 681-3016 poste 5416  
[agent@municipalite.laconception.qc.ca](mailto:agent@municipalite.laconception.qc.ca)



Nous vous souhaitons une belle saison estivale à La Conception!

**L'équipe du Service de l'urbanisme et environnement** s'est agrandie et s'est restructurée depuis la dernière année.

Par mesure d'équité, la prise de rendez-vous est fortement recommandée si vous désirez voir un membre du personnel du département de l'urbanisme. La période achalandée est bien

Madame Ariane Brisson,  
Directrice du Service de l'urbanisme et environnement  
Téléphone : (819) 681 – 3016 poste 5406  
Courriel : [direction.urb@municipalite.laconception.qc.ca](mailto:direction.urb@municipalite.laconception.qc.ca)

Madame Lola Ferguson,  
Coordinatrice du Service de l'urbanisme et environnement  
Téléphone : (819) 681 – 3016 poste 5417  
Courriel : [coordination.urb@municipalite.laconception.qc.ca](mailto:coordination.urb@municipalite.laconception.qc.ca)

amorcée et il est important pour l'équipe de répondre aux citoyens par ordre de "premier arrivé, premier servi".

Pour tous vos questionnements en lien avec la réglementation ainsi que la nécessité d'obtenir les permis et certificats requis pour vos projets.

Madame France Granger,  
Inspectrice en urbanisme et environnement  
Téléphone : (819) 681 – 3016 poste 5405  
Courriel : [urbanisme@municipalite.laconception.qc.ca](mailto:urbanisme@municipalite.laconception.qc.ca)

Monsieur Laurent Primeau,  
Inspecteur en urbanisme et environnement  
Téléphone : (819) 681 – 3016 poste 5414  
Courriel : [urbanisme1@municipalite.laconception.qc.ca](mailto:urbanisme1@municipalite.laconception.qc.ca)

**Soulignons que les bureaux municipaux sont ouverts pendant tout l'été, même pour les vacances de la construction (sauf les jours fériés et les vendredis pm).**

## Les bureaux municipaux sont désormais dotés d'une génératrice

Afin d'assurer un service continu, la municipalité a procédé à l'achat et à l'installation d'une génératrice qui dessert désormais tous les bureaux municipaux. L'acquisition de cette nouvelle génératrice a été possible grâce au programme d'Aide pour les bâtiments municipaux (PRABM) et financé à 100% par ce programme.

En effet, cette acquisition était nécessaire afin de maintenir les services de la Municipalité offerts aux citoyens lors de pannes électriques. Il ne faut pas oublier que l'hôtel de Ville sert également de centre de coordination des mesures d'urgence et de salle de rassemblement pour les citoyens en cas de sinistre.



## Horodateurs installés aux deux (2) stationnements de la municipalité donnant accès à la rivière rouge

La Municipalité s'est dotée de deux (2) horodateurs qui sont installés dans les deux (2) stationnements municipaux donnant l'accès à la rivière Rouge (débarcadères). Les contribuables pourront continuer de se stationner sans frais, à condition de

détenir leur carte citoyenne 2023 et de la laisser bien à la vue, dans leur pare-brise avant. Pour les visiteurs non citoyens, les frais seront de 25\$ par jour, par stationnement.

La carte citoyenne est gratuite pour tous les propriétaires et locataires et disponible aux bureaux de la Municipalité avec une preuve de résidence et une carte d'identité avec photo. N'oubliez pas que votre carte est réutilisable et renouvelable.

Notez qu'une agence de sécurité a été mandatée cet été afin de délivrer des constats d'infraction à ceux qui n'auront pas leur vignette ou carte citoyenne, donc ne l'oubliez pas!

Prendre note que la Municipalité a installé de nouvelles signalisations pour un maximum de sécurité aux débarcadères de la rivière Rouge.



**Bonjour à tous les résidents,**

Nous ne pouvons passer sous silence que nous avons dépassé le cap des 950 membres dont plus précisément 954 à la fin du mois de mai! Si ce n'est pas déjà fait, n'hésitez pas à nous contacter au service à la clientèle au (819) 808-7545 pour vous joindre à nous.

Quatre nouveaux secteurs ont été déployés dans le cadre de notre projet d'expansion du réseau de fibre optique : les Jardins de la Rouge, les Pins de la Rouge et finalement à Brébeuf, le rang des Vents et le chemin Perreault.

Notez que pour les utilisateurs au lac des Trois Montagnes, en plus du service d'Internet sans fil à la descente du chemin des Pruches, nous avons ajouté le même service à la descente du Chêneau.

Ce service vous est offert gracieusement et permettra d'avoir accès au réseau cellulaire pour les utilisateurs qui ont activé le mode d'appels par wifi sur leurs cellulaires.

Parlant de fibre optique, les réponses reçues auprès de nos membres soulignant ce qu'ils appréciaient le plus dans nos produits et services, la vitesse et la fiabilité de notre réseau sont ressorties à plusieurs reprises.

Au sujet des fonctionnalités et services que nous pourrions ajouter, la possibilité d'enregistrer plus de deux émissions de télévision simultanément et de pouvoir les regarder à distance ont été demandés par quelques-uns. Le choix des chaînes est toutefois bien apprécié.

Mille fois merci pour votre confiance et au plaisir de continuer à vous offrir un service de qualité!

## Qui est wwf-canada ?

**WWF-Canada** est l'une des plus grandes organisations de conservation du Canada et est membre du World Wildlife Fund, et il fait partie du réseau WWF international, contribuant activement à la protection, la gestion et la restauration de l'environnement.



Visitez leur page Facebook ou leur site internet [WWF.ca](http://WWF.ca), en français ou en anglais, vous y trouverez une multitude d'informations sur la protection et la conservation des espèces en péril, la protection des habitats menacés et la lutte contre la crise climatique. Ils proposent des solutions à long terme fondées sur la nature, qui permettent à la nature et aux humains de vivre en harmonie.